

# POLICY BRIEF



**Mars 2026**

Mamadou FALL

Fatou MBAYE

Ousseynou SECK

Florence CRICK

David PERTAUB

Aida SARR

## Faire du territoire le cœur de l'action climatique:

Quelle architecture institutionnelle pour une planification territoriale sensible au climat au Sénégal ? Transformer la décentralisation en levier opérationnel de résilience

### Messages clés

- **Le Sénégal dispose de cadres politiques solides, mais l'action climatique reste insuffisamment territorialisée.**
- **Le principal obstacle n'est pas technique il est institutionnel et financier.**
- **Les collectivités territoriales doivent devenir des acteurs de décision, et non seulement d'exécution.**
- **La SND 2025–2029 et la réforme de la décentralisation offrent une fenêtre d'opportunité historique.**
- **Sans mécanismes institutionnels et financiers adaptés, les investissements climatiques produiront des impacts limités et inégalement répartis sur les territoires.**

## *Contexte: une recomposition en profondeur*

L'architecture institutionnelle qui gouverne l'action climatique au Sénégal est à la croisée des chemins. La mise en œuvre de la SND 2025–2029 et la réforme de la décentralisation posent avec acuité une question longtemps éludée : les collectivités territoriales disposent-elles réellement des leviers institutionnels, financiers et techniques pour piloter une planification sensible au climat ?

La réponse, aujourd'hui, est non, non par manque de volonté politique, mais en raison d'une architecture héritée qui centralise les décisions, fragmente les responsabilités et prive les territoires des ressources nécessaires à l'action. Les collectivités sont convoquées comme espaces d'exécution là où elles devraient être positionnées comme centres de décision stratégique.

C'est précisément cette architecture qu'il s'agit de transformer. La présente note politique examine les défis structurels qui entravent une décentralisation effective de l'action climatique et propose des orientations concrètes pour bâtir une architecture institutionnelle décentralisée, cohérente et opérationnelle à la hauteur des engagements du Sénégal et des réalités de ses territoires

## *2. Diagnostic : Trois verrous structurels*

Malgré l'arsenal de stratégies disponibles (CDN, PNA, PANA) et l'ambition de territorialisation de la SND, l'écart entre engagements nationaux et réalité de l'action locale reste béant. Trois dynamiques structurelles expliquent ce paradoxe.

### **2.1 Centralisation malgré l'Acte IV**

- ▶ Les décisions stratégiques et les ressources financières demeurent concentrées au niveau central.
- ▶ Le transfert de compétences n'est pas accompagné des moyens humains et financiers correspondants.
- ▶ Les collectivités interviennent comme structures d'exécution, non comme centres de décision stratégique.

## *2.2 Fragmentation institutionnelle et sectorielle*

- ▶ Multiplicité d'acteurs (ministères, agences, ARD, PTF) sans mécanismes de coordination multi-niveaux opérationnels.
- ▶ Les enjeux climatiques sont pilotés en silos sectoriels, déconnectés des outils de planification territoriale.
- ▶ Les collectivités restent hors des circuits de décision sur les priorités d'investissement climatique.

## *2.3 Inadéquation des mécanismes de financement*

- ▶ Les procédures d'accès aux financements climatiques externes (FVC, Fonds Adaptation) sont inaccessibles aux communes et départements.
- ▶ Les budgets locaux sont structurellement contraints et dépendants des transferts de l'État.
- ▶ Il n'existe pas d'instrument financier dédié permettant aux collectivités d'investir dans des actions structurantes d'adaptation.

# *3. Pourquoi la territorialisation de l'adaptation est un impératif stratégique*

Les risques climatiques se manifestent de manière différenciée selon les territoires : variabilité des ressources en eau, dégradation des terres, inondations urbaines, pressions sur les systèmes productifs. Une réponse uniforme ne peut donc être ni efficace ni durable.

Une planification territoriale sensible au climat permet :

- ▶ d'identifier les vulnérabilités et les opportunités propres à chaque zone géographique ;
- ▶ d'orienter les investissements vers les priorités définies localement, avec une appropriation des populations ;
- ▶ d'améliorer la cohérence entre politiques sectorielles nationales et réalités locales ;
- ▶ d'optimiser l'impact des financements publics et externes en évitant les redondances et les angles morts ;
- ▶ de produire des données territoriales fiables qui alimentent en retour les stratégies nationales.

Sans cette territorialisation, les interventions resteront ponctuelles, sectorielles et peu durables et les collectivités, perpétuellement exécutantes, ne pourront jamais contribuer à leur pleine mesure à la résilience nationale.

## *4. Cartographie du cadre institutionnel*

Le tableau ci-dessous recense les instruments et acteurs clés et évalue leur pertinence stratégique pour une adaptation menée à l'échelle locale.

CADRE	INSTRUMENT / ACTEUR	PERTINENCE STRATÉGIQUE
<b>Cadre politique</b>	Vision 2050 / Agenda national	Développement territorial équilibré — socle de légitimité
	Acte III & Acte IV (prévu)	Renforce le rôle décisionnel des CT — levier de réforme à
	SND 2025–2029	Explicitement pro-territorialisation — cadre
	SNDD	Intégration environnement-climat dans les secteurs —
<b>Cadre climatique</b>	CDN (Contribution Déterminée)	Fort accent sur l'adaptation — doit être territorialisée avec les
	PNA	Cadre opérationnel pour l'adaptation locale —
	PANA	Identifie les besoins urgents — socle de priorisation locale
	Communication nationale	Données GES et adaptation — alimente les diagnostics
<b>Acteurs institutionnels</b>	METE	Point focal CCNUCC, pilote CDN/PNA — doit intégrer les
	COMNACC	Coordination multisectorielle — à ouvrir davantage aux
	ANACIM	Données météo locales — service clé pour la planification
	CSE (NIE-FVC/FA)	Entité d'accès aux financements climatiques —
	DCCTEFV	Autorité MDP — appui potentiel aux CT pour les
<b>Acteurs locaux</b>	Collectivités territoriales	Légalement compétentes, sous-équipées techniquement,
	ARD	Interface État-CT — renforcer leur rôle de soutien technique territorial
	OSC / réseaux communautaires	Acteurs de terrain indispensables pour l'ancrage local de l'adaptation

## 5. Fenêtre d'opportunités: Pourquoi Agir

Trois dynamiques convergentes créent une opportunité structurelle rare qu'il serait coûteux de laisser passer.

<b>SND 2025-2029</b> Mandate la réduction des disparités territoriales et la valorisation du potentiel local.	<b>Réforme décentralisation</b> L'Acte IV offre l'opportunité de clarifier les compétences climatiques des CT et de les doter en moyens.	<b>Intérêt croissant des PTF</b> Les partenaires privilégient les approches territoriales intégrées — levier de mobilisation de ressources.
--	---	--

## 6. Principes d'une architecture institutionnelle efficace

<b>Subsidiarité</b>	Les décisions sont prises au niveau le plus proche des populations. Le national habilite et soutient - il ne substitue pas.
<b>Coordination multi-niveaux</b>	Mécanismes formels garantissant la cohérence entre politiques nationales et actions locales, avec des instances de dialogue opérationnelles.
<b>Autonomie financière</b>	Les collectivités disposent de ressources propres et d'un accès facilité aux financements externes pour planifier et investir stratégiquement.
<b>Participation inclusive</b>	Les acteurs locaux (OSC, communautés, secteur privé) sont associés à la prise de décision pour renforcer légitimité et savoirs territoriaux.
<b>Approche territoriale intégrée</b>	La planification traite simultanément les dimensions économiques, sociales et environnementales, dépassant les silos sectoriels.

## 7. Recommandations stratégiques

Les recommandations ci-dessous sont classées par ordre de priorité et d'impact systémique. Elles s'adressent conjointement au Gouvernement et à ses partenaires techniques et financiers.

PRIORITÉ	ACTION RECOMMANDÉE	ACTEURS CLÉS
<b>PRIORITÉ 1 Urgent &amp; structurant</b>	Inscrire explicitement les compétences climatiques des collectivités dans l'Acte IV de la décentralisation, avec transfert des	DGCT, Ministère de l'Environnement, Parlement
<b>PRIORITÉ 2 Levier financier</b>	Créer un Fonds Territorial Climatique dédié (ou fenêtre spécifique au FDD) permettant un accès direct et simplifié des CT aux financements climatiques extérieurs.	Ministère des Finances, CSE, PTF (FVC, Fonds Adaptation)
<b>PRIORITÉ 3 Coordination</b>	Opérationnaliser des plateformes multi-niveaux (national-régional-local) avec mandat clair, ressources dédiées et CT positionnées comme co-décideurs.	METE, ARD, Associations de CT
<b>PRIORITÉ 4 Planification</b>	Réviser les outils de planification locale (PDC, PDD) pour y intégrer systématiquement risques climatiques, vulnérabilités et opportunités à partir de données territorialisées fiables.	DGPU, ANACIM, CSE, ARD
<b>PRIORITÉ 5 Capacités</b>	Déployer un programme national de renforcement continu des élus et techniciens locaux : planification climatique, ingénierie de projet, accès aux financements.	.....
<b>PRIORITÉ 6 Participation</b>	Associer systématiquement les communautés, OSC et acteurs économiques à la définition des priorités afin de renforcer la pertinence, la légitimité et la durabilité des interventions.	CT, OSC, secteur privé local
<b>PRIORITÉ 7 Approche PTF</b>	Aligner les PTF sur les priorités territoriales ; privilégier les approches programmatiques aux projets isolés ; financer les systèmes institutionnels, pas seulement les infrastructures.	PTF, Gouvernement du Sénégal

## 8. Implications pour les partenaires techniques et financiers

Les partenaires ont un rôle déterminant pour accompagner cette transformation. Leur valeur ajoutée ne se limite pas au financement des investissements : elle réside surtout dans leur capacité à soutenir les réformes institutionnelles, à harmoniser leurs approches et à traiter les collectivités comme des partenaires à part entière.

Aligner sur les priorités territoriales Ajuster les programmes aux besoins identifiés localement, pas aux logiques de portefeuille des sièges.	Adopter des approches programmatiques Privilégier l'appui institutionnel durable aux projets isolés à impact limité.
Financer les systèmes, pas seulement les infrastructures Soutenir les mécanismes de coordination, les systèmes d'information, les outils de planification.	Faciliter l'accès direct des CT aux financements Soutenir la simplification des procédures FVC/FA et renforcer le CSE comme NIE.

## 9. Conclusion : Un nouveau contrat territorial

### L'ENJEU FONDAMENTAL

La question n'est plus de savoir si le Sénégal doit décentraliser l'action climatique. La SND 2025–2029 et les engagements internationaux y répondent clairement : oui.

La question est de savoir comment transformer, de façon irréversible, les modes de gouvernance, de coordination et de financement pour que les collectivités territoriales deviennent des acteurs pleinement opérationnels de la résilience.

Cette transformation requiert un nouveau contrat territorial fondé sur trois piliers :

- Confiance : reconnaître la capacité stratégique des territoires
- Responsabilité partagée : aligner mandats, ressources et redevabilité
- Mobilisation collective : engager l'ensemble des acteurs publics, privés et civils

La mise en œuvre de la SND 2025–2029 et la réforme de la décentralisation constituent une opportunité historique. Ne pas la saisir reviendrait à reproduire les mêmes dysfonctionnements structurels tout en s'exposant à des risques climatiques croissants.

Au-delà des ajustements techniques, il s'agit d'un choix stratégique pour garantir un développement équilibré, inclusif et durable. Une architecture institutionnelle décentralisée, cohérente et inclusive n'est pas une option parmi d'autres : c'est la condition essentielle pour faire du territoire le cœur de l'action publique au Sénégal.

Ce policy brief s'inscrit dans le cadre des travaux d'analyse sur la territorialisation de la SND 2025–2029 et la réforme de la décentralisation au Sénégal. Il est destiné aux décideurs politiques, acteurs institutionnels et partenaires techniques et financiers.